

Mission Permanente de Djibouti, Mr. Elaye Yacin Abdillahi
Examen Périodique Universel du Tchad, Genève le 29 octobre 2013

Monsieur le Président,

Permettez-moi de prime abord de souhaiter une chaleureuse bienvenue à son SEM **Raoul Laouana Ganga**..... et à la délégation de haut niveau qui l'accompagne. Nous la remercions pour la pertinence du rapport à l'étude ainsi que pour la présentation qui a en été faite.

Ma délégation salue les nombreux efforts consentis par le gouvernement tchadien pour l'amélioration des droits de l'homme tant sur le plan institutionnel que juridique et retient particulièrement les initiatives fructueuses qui ont conduit à l'évolution du cadre normatif et institutionnel depuis le premier examen.

Djibouti note avec satisfaction les nombreuses dispositions prises par le gouvernement tchadien en faveur des groupes les plus vulnérables et soutient les mesures telles que la création du Fonds National d'Appui à la jeunesse pour l'entrepreneuriat et le fonds de microcrédits en faveur des femmes et des jeunes.

En outre il est à porter au crédit du Tchad de favoriser le dialogue entre les différentes composantes de la société civile, de manière à sensibiliser et promouvoir les principes universels des droits de l'homme auprès de sa population.

Djibouti reconnaît le caractère complexe à surmonter les difficultés et obstacles dans la vulgarisation des recommandations issues de l'EPU et de la mise en œuvre de plan d'action et encourage des lors le gouvernement tchadien à poursuivre ses efforts dans sa lutte contre toutes les formes de discriminations notamment celles relatifs aux femmes et aux enfants.

Dans le cadre de notre dialogue interactif, Djibouti souhaiterait poser une question ainsi qu'émettre une recommandation :

Question

Quelles ont été les mesures qui ont suivi la validation de la Politique Nationale Genre ?

Recommandation

Djibouti recommande au Tchad de ratifier le 2eme Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

Enfin, Djibouti invite la communauté internationale à fournir un appui technique et financier au Tchad afin de lui permettre de continuer et d'accentuer sa politique de promotion et de protection des droits de l'homme.

Je vous remercie Monsieur le Président,